

Les permanences juridiques

DANS QUEL BUT ?

Vous vous posez des questions d'ordre juridique ?
Comme par exemple, les démarches à faire pour les
demandes de nationalité?

Pour préparer un dossier auprès de votre avocat respectif?
Une autre question relevant du domaine du juridique?

QUAND ?

Les permanences juridiques ont lieu tous les mercredis
de 10h00 à 12h00.

COMMENT ?

Toute demande de rendez-vous juridique doit
systématiquement faire l'objet d'un rendez-vous avec
l'assistant social au préalable. Le rendez-vous juridique
vous sera alors communiqué après votre entretien social.



Les permanences sociales

DANS QUEL BUT ?

Vous avez besoin de soutien administratif?
Vous devez effectuer une démarche mais ne savez pas
comment vous y prendre?

Vous avez simplement besoin de soutien moral?
Prenez rendez-vous avec notre service social !

QUAND ?

Les permanences sociales ont lieu tous les lundis et tous
les jeudis de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

COMMENT ?

- Pour les personnes connues de Form'Anim : par
téléphone, par mail, ...
Un rendez-vous vous sera fixé très prochainement.
- Pour les personnes qui n'ont jamais fréquenté
Form'anim : inscription à l'accueil auprès de notre
collègue Emile ! Vous serez recontacté par Anthony
(assistant social) pour fixer avec vous un rendez-vous.



ASBL FORM'ANIM

**Rue du Papillon, 45
4100 Seraing**

Les permanences socio-juridiques



Editeur responsable : Jean Pierre Steffens

Merci de ne pas jeter sur la voie publique



[https://www.facebook.com/
formanim.seraing/](https://www.facebook.com/formanim.seraing/)

L'accompagnement social à Form'anim

Voici quelques exemples que nous pouvons réaliser au service social :



CPAS de Seraing

Contacts avec le C.P.A.S.

Démarches avec la Ville



TotalEnergies

Contact avec les fournisseurs énergie

Aide à la rédaction de C.V.



Logement sociaux

Suivi social général



Pourquoi faire appel au service social?

- **Accès à l'aide et aux conseils** : aide dans les démarches administratives (logement, cpas, mutuelle, etc)
- **Réduction de l'isolement** : lutter contre l'exclusion sociale et l'isolement, avoir un endroit où se sentir en sécurité
- **Réduction des inégalités**: permettre à chacun d'avoir accès à l'aide et aux ressources auxquelles ils peuvent prétendre
- **Orientation vers d'autres services** : orienter la personne vers un service spécialisé, l'aider à préparer ce rendez-vous
- **Confidentialité, respect et bienveillance**: la permanence sociale offre un endroit sécurisant à la personne où ils peuvent parler de leurs problématiques sans crainte de jugement
- **Soutien dans les moments difficiles** : accompagner et soutenir la personne dans les épreuves difficiles du quotidien



info@formanim.be
anthony.spina@formanim.be
(service social)

Avec le soutien de



Cofinancé par l'Union européenne



Nos partenaires



LEONARDO DA VINCI

